

## **Ville de Saint-Basile**

### **Rapport 2021 – Application du Règlement sur la gestion contractuelle**

**Attendu que** l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*, stipule que la municipalité dépose, au moins une fois l'an, lors d'une séance du Conseil, un rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle.

---

Le Règlement 10-2018 sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Basile a été adopté le 13 août 2018. Une modification du règlement a été effectuée le 14 juin 2021 faisant l'ajout de l'article 9.10 au Règlement 10-2018.

Tel qu'adopté le 13 août 2018, ainsi qu'en fonction de l'ajout de l'article 9.10, le règlement prévoit les modalités d'octroi de contrat ci-dessous. Pour chacune des catégories, une liste des contrats octroyés a été indiqué.

#### **CONTRATS PASSÉS DE GRÉ À GRÉ / DEMANDE DE PRIX**

##### Seuil de la dépense :

Ne peut être attribué de gré à gré qu'après une demande de prix d'au moins deux (2) fournisseurs s'il comporte dépense nette d'au moins 25 000 \$ et moindre de 60 000 \$ pour les biens et services techniques, les services professionnels ainsi que pour les travaux de construction.

##### Au cours de l'année 2021, la Ville a procédé à des contrats passés de gré à gré / Demande de prix :

- Acquisition génératrice pour station pompage SP-2. (# 275-10-2021)
- Acquisition de produits municipaux (tuyau de béton). (# 247-09-2021)
- Acquisition et installation analyseur de chlore pour la mise aux normes réseau Ste-Anne. (# 217-07-2021)
- Pavage de la rue Godin. (# 204-06-2021)
- Acquisition de compteurs d'eau. (# 154-04-2021)
- Location de machineries pour divers projets. (# 138-04-2021)
- Matériaux granulaires pour divers projets. (# 139-04-2021)
- Traçage de bandes de démarcation des rues. (# 111-03-2021)
- Achat et l'application d'abat poussière. (# 112-03-2021)
- Travaux de scellement de fissures. (# 113-03-2021)
- Acquisition d'une gratte à neige. (# 010-01-2021)

- Services professionnels en ingénierie - Réfection rues Sainte-Angélique, Hardy et stationnement de l'Église. (# 257-09-2021)
- Services professionnels en arpentage- Développement résidentiel Saint-Basile-sur-le-Parc phase 3. (# 234-08-2021)
- Services professionnels en ingénierie – Travaux réfection rang Sainte-Anne phase II. (# 228-08-2021)
- Services professionnels en ingénierie – Amélioration aux installations sportives et récréatives extérieures dans l'îlot loisir Ernest-J.-Papillon. (# 170-05-2021) (# 105-03-2021)  
\* *Appel d'offre sur invitation effectuée, mais puisqu'aucune soumission donc octroi de gré à gré*
- Services professionnels en ingénierie – Réhabilitation du ponceau de la rivière d'Aulnage. (# 153-04-2021)

#### Application des procédures :

Les procédures établies dans ledit règlement pour les contrats passés de gré à gré ont été respectées et le principe de rotation des fournisseurs a été appliqué tel qu'exigé.

Aucune suggestion de modification règlementaire n'a été soulevée.

### **DEMANDE DE SOUMISSION PAR VOIE D'INVITATION ÉCRITE – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

#### Seuil de la dépense :

Ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions (appel d'offres) faite par voie d'invitation écrite auprès d'au moins trois (3) entrepreneurs ou, selon le cas, trois (3) fournisseurs s'il comporte une dépense nette d'au moins 60 000 \$ et moindre que le seuil décrété par le ministre pour les biens et services techniques, les services professionnels ainsi que pour les travaux de construction

#### Au cours de l'année 2021, la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation :

- Offre de service professionnel étude en géotechnique - Travaux de construction nouvelle rue projet de garderie. (361-12-2021)
- Offre de service professionnel étude en géotechnique - Travaux de réfection rue Sainte-Angélique, Hardy et Stationnement de l'Église. (# 360-12-2021)
- Contrat entrepreneur général –Travaux de réfection émissaire pluvial rue Durand. (# 259-09-2021)
- Services professionnels en ingénierie – Amélioration aux in sportives et récréatives extérieures dans l'îlot loisir Ernest-J.-Papillon. (# 105-03-2021)  
\**Aucune soumission reçue*

- Services professionnels en architecture – Amélioration aux installations sportives et récréatives extérieures dans l’îlot loisir Ernest-J.-Papillon. (# 104-03-2021)
- Application des procédures :

Les procédures établies dans ledit règlement pour les contrats octroyés par demande de soumission par voie d’invitation écrite ont été respectées et le principe de rotation des fournisseurs a été appliqué tel qu’exigé.

Aucune suggestion de modification règlementaire n’a été soulevée.

## **DEMANDE DE SOUMISSION PAR APPEL D’OFFRES PUBLIQUES PAR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D’APPEL D’OFFRES (SEAO)**

### Seuil de la dépense :

Ne peut être adjudgé qu’après une demande de soumissions publiques tout contrat comportant une dépense nette dépassant le seuil décrété par le ministre

### Au courant de l’année 2021, la Ville a procédé à des appels d’offres publiques :

- Services professionnels en ingénierie - Réaménagement de l’hôtel de ville, caserne et garage municipal. (319-11-2021)
- Services professionnels en architecture - Réaménagement de l’hôtel de ville, caserne et garage municipal. (318-11-2021)
- Travaux de réfection rang Sainte-Anne phase II. (# 227-08-2021)

### Application des procédures :

Les procédures établies dans ledit règlement pour les contrats octroyés par appel d’offres publiques ont été respectées et le principe de rotation des fournisseurs ne s’applique pas dans cette catégorie.

Aucune suggestion de modification règlementaire n’a été soulevée.

Rapport préparé par la trésorière intérimaire, Madame Stéphanie Readman le 7 janvier 2022.

---

Stéphanie Readman, trésorière intérimaire

Rapport déposé lors de la séance régulière du Conseil le 10 janvier 2022.